



CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU V^{ème} ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS V^{ème}
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB DE PLONGÉE DU V^{ème} Saison 2018 - 2019

POT DE RENTREE <i>informations et inscriptions</i>	Jeudi 13 septembre 2018	19h30	Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 PARIS
1^{ère} séance de piscine (Jean Taris)	Mercredi 5 septembre 2018	19h30	Piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris
1^{ère} séance de piscine (Saint-Mandé)	Samedi 3 novembre 2018	18h00	Piscine Roger Vergne 31 rue du Cdt Mouchotte 94160 Saint-Mandé
1^{ère} séance de fosse	Lundi 17 septembre 2018	21h00	Fosse d'Antony 104 rue Adolphe Pajaud 92160 Antony

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au club, vous devrez, après avoir créé un compte sur le site internet du club (www.clubdeplongeedu5.org), remettre au secrétariat :

- le **dossier d'inscription complété et signé**, soit au format électronique, en cliquant sur « inscription » après vous être connecté à votre compte sur le site internet du club et en suivant les étapes, soit en imprimant ce document, **avec les documents suivants**, soit scannés et téléchargés en « pièces jointes » dans le dossier d'inscription en ligne, soit en version papier :

- un **certificat médical datant de moins de 3 mois** établi de préférence sur le formulaire joint (page 8) :
 - pour la **plongée sous-marine** : le certificat médical est valable 1 an et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. **Ce certificat vous sera demandé pour pouvoir plonger et il est indispensable de garder un original de ce document pour vous permettre de plonger hors du club.**
 - pour le **hockey subaquatique (y compris les compétitions)** : le certificat médical est valable 3 ans et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. Si votre certificat médical a été fait en 2017, vous devez remplir un questionnaire médical tel qu'annexé au présent dossier (page 9). Pour pouvoir participer aux compétitions, le certificat médical doit **impérativement** mentionner « **l'absence de contre-indication au hockey subaquatique en compétition** ».

Une liste des médecins spécialisés est disponible à l'adresse : <http://www.ffessm-cif.fr/acccmedecins.html>

- **Pour la plongée sous-marine** : une **copie de vos diplômes** de plongée et de secourisme
- **Pour les compétitions de hockey subaquatique** : une copie de votre **pièce d'identité** (exigée par les organisateurs des compétitions) ;
- **Pour les mineurs** : une autorisation parentale (nous demander le modèle type) ;
- le **règlement** de votre cotisation (soit par virement sur le compte bancaire dont le RIB est fourni en fin de procédure d'inscription sur le site internet du club, soit par chèque établi à l'ordre du « Club de Plongée du V^{ème} », soit, à défaut, en espèces), à l'un des tarifs mentionnés en pages 5 à 7 du présent document.

Ce dossier complet (avec les pièces jointes) doit être soumis en ligne ou remis en papier au secrétariat de préférence avant la première séance soit le mercredi 5 septembre 2018, ou adressé à :

CLUB DE PLONGEE DU Ve

Maison des associations - Boite n°33 - 4 rue des Arènes - 75005 PARIS

La fourniture d'un certificat médical en cours de validité sera exigée pour toute entrée à la piscine et ce dès la première séance.

La remise du dossier complet, règlement inclus, sera exigée au bout de 3 séances pour l'accès aux activités du club.

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

<input type="checkbox"/> Photo <input type="checkbox"/> Autorisation	<input type="checkbox"/> Certificat médical	<input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> FFESSM <input type="checkbox"/> Hockey Délivré le :	LICENCE N° _____ DATE .. /.. /20.. ASSURANCE : SANS PISCINE L1 L2 L3 BASE / TOP
<input type="checkbox"/> Règlement :	<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Virement	<input type="checkbox"/> Total :	

FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITÉ: HOCKEY <input type="checkbox"/> PLONGÉE – HOCKEY <input type="checkbox"/> ENCADRANT <input type="checkbox"/>	PHOTO
--	-------

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Je ne souhaite recevoir que les informations indispensables sur cette adresse mail (fermeture de la piscine par exemple) et non les informations annexes (festivités du club)			
Téléphone	Domicile :	Professionnel :	Mobile :
Profession :			
Date de naissance :		N° Départ :	Ville :

Allergies médicamenteuses connues :	Lesquelles :
Groupe sanguin :	

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :	Domicile :	Professionnel :	Mobile :

Le caractère associatif du Club de Plongée du V^{ème} se concrétise par la participation de chacun de ses membres à son fonctionnement. Aussi, vous pourrez éventuellement être sollicité.

Je soussigné(e), déclare adhérer au club de plongée du V^{ème} après avoir pris connaissance de ses statuts et de son règlement intérieur (cf. <http://www.clubdeplongeedu5.org/>)

SIGNATURE : _____

VOTRE PROFIL AQUATIQUE ET VOS PROJETS POUR LA SAISON

Renseignez les différentes rubriques qui vous concernent et fournissez une copie de votre diplôme sauf si celui-ci a déjà été fourni au club lors d'une saison précédente.

VOS PLONGEES EN 2017 / 2018	
Avez-vous plongé cette saison ?	
Nombre de plongées cette saison ?	

VOS PROJETS POUR LA SAISON 2018/2019		
Participation aux séances de Plongée		
Participation aux séances de Hockey		
Participation aux sorties Plongée		
Participation aux sorties Nages en eaux vives		
Participation aux compétitions hockey		
Préparation d'un niveau supérieur		Si oui lequel :

VOS DIPLOMES				
	NIVEAUX	DATES, LIEU, NUMERO *	QUALIFICATIONS	DATES, LIEU
E4	BEES2		BIOLOGIE	
	MF2		HYDROSPEED	
E3	BEES 1		NITROX	SIMPLE
	MF1			CONFIRME
E2	GP - N4 + Initiateur		PHOTO SOUS-MARINE	
E1	N2 ou N3 + Initiateur		TIV	
Plongée	GP - N4		TRIMIX	
	N3		VETEMENT SEC	
	N2			
	N1			
Hockey	EF2			
Hockey	EF1			
SECOURISME	AFPS / PSC1			
	RIFAP			
	RIFAA			

TARIFS PLONGÉE – HOCKEY SAISON 2018 - 2019

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances de fosse à Antony, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).

TARIFS	COTISATION CLUB	+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
				Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2018/2019	270,00€	50,00€	39,70€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

**Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.*

*** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).*

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	Nouvel adhérent	SANS ASSURANCE	359,70€
ASSURANCE LOISIR 1		BASE : 379,70€	
		TOP : 398,70€	
ASSURANCE LOISIR 2		BASE : 384,70€	
		TOP : 409,70€	
ASSURANCE LOISIR 3		BASE : 401,70€	
	TOP : 442,70€		

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	Ancien adhérent	SANS ASSURANCE	309,70 €
ASSURANCE LOISIR 1		BASE : 329,70€	
		TOP : 348,70€	
ASSURANCE LOISIR 2		BASE : 334,70€	
		TOP : 359,70€	
ASSURANCE LOISIR 3		BASE : 351,70€	
	TOP : 392,70€		

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

TARIFS HOCKEY SAISON 2018 - 2019

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels pour certains achats de petit matériel et sur certaines sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).

TARIFS	COTISATION CLUB	+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFEISSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
				Piscine	Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2018/2019	171,00€	50,00€	39,70€	11€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

**Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.*

*** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).*

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	Nouvel adhérent	SANS ASSURANCE	260,70€
ASSURANCE PISCINE		271,70€	
ASSURANCE LOISIR 1		BASE : 280,70€	
		TOP : 299,70€	
ASSURANCE LOISIR 2		BASE : 285,70€	
		TOP : 310,70€	
ASSURANCE LOISIR 3		BASE : 302,70€	
	TOP : 343,70€		
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	Ancien adhérent	SANS ASSURANCE	210,70 €
ASSURANCE PISCINE		221,70€	
ASSURANCE LOISIR 1		BASE : 230,70€	
		TOP : 249,70€	
ASSURANCE LOISIR 2		BASE : 235,70€	
		TOP : 260,70€	
ASSURANCE LOISIR 3		BASE : 252,70€	
	TOP : 293,70€		
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

TARIFS ENCADRANTS SAISON 2018 - 2019

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril), ainsi que les séances de fosse à Antony, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

TARIFS	COTISATION CLUB		+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
	MF1/MF2 BEES1/BEES2/EF1/EF2/CD	E1/E2			Piscine	Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2018/2019	13,50€	54€	50,00€	39,70€	11€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

*Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.

** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	Nouvel adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/ EF1/EF2	SANS ASSURANCE	103,20€
ASSURANCE PISCINE		114,20€	
ASSURANCE LOISIR 1		BASE : 122,70€	
		TOP : 142,20€	
ASSURANCE LOISIR 2		BASE : 128,20€	
		TOP : 153,20€	
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 145,20€		
	TOP : 186,20€		

Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	Ancien adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/EF1/EF2 Membres du comité directeur	SANS ASSURANCE	53,20€
ASSURANCE PISCINE		64,20€	
ASSURANCE LOISIR 1		BASE : 73,20€	
		TOP : 92,20€	
ASSURANCE LOISIR 2		BASE : 78,20€	
		TOP : 103,20€	
ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 95,20€		
	TOP : 136,20€		

Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club

	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
Nouvel adhérent E1 / E2	SANS ASSURANCE	143,70€	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 163,70€	
		TOP : 182,70€	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 168,70€	
		TOP : 193,70€	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 185,70 €	
TOP : 226,70€			
Ce tarif comprend : le droit d'entrée* la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
Ancien adhérent E1 /E2	SANS ASSURANCE	93,70€	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 113,70€	
		TOP : 132,70€	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 118,70€	
		TOP : 143,70€	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 135,70 €	
TOP : 176,70€			
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

TARIF SPECIAL ÉTUDIANTS < 26 ANS (au jour de l'inscription)

Les étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **160 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale et assurance loisir 1 base), sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.



fédération française d'études et de sports sous-marins
FONDEE EN 1955 – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné Docteur

- Médecin diplômé de médecine subaquatique Médecin fédéral n°
 Médecin du sport(*) Autre(*)

(*) qui ne peuvent pas signer ce document pour les jeunes de 8 à 14 ans et pour les plongeurs handicapés. Pour les pathologies à évaluer signalées par une étoile (*) sur la liste des contre indications, seul le médecin fédéral a compétence pour signer le certificat.

Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom

Né(e) le

Demeurant

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

- à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir
 sauf :
 à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines)
 à la préparation et au passage du brevet suivant :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

- de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

- de l'ensemble des activités fédérales de loisirs
 sauf
 à la préparation et au passage du brevet P1
 des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

- 6 mois 1 an

- Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) :

Nombre de case(s) cochée(s) : (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM

Fait à

le

Signature et cachet

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.